

PROGRAMME

Formation Continue aux nouveaux actes Auxiliaire de Puériculture

Public cible la formation

Auxiliaire de Puériculture en activité

Prérequis à l'entrée en formation

Être diplômé AP avant la session de juillet 2022

Durée

14 heures, soit 2 journées.

Nombre de stagiaires

Le groupe sera constitué de 5 à 12 stagiaires maximum.

Objectifs :

- Objectifs globaux :

Être en capacité de réaliser les nouveaux actes identifiés dans le référentiel de formation du 10 juin 2021

Se mettre en conformité avec le cadre légal

- Objectifs intermédiaires :

Mobiliser et actualiser les connaissances et pratiques

Acquérir connaissances et pratiques liées aux nouveaux actes

Définir le champ de compétence de l'AP pour travailler en collaboration

Légitimer l'apprentissage des gestes aux stagiaires

Contenu de la formation

- Présentation de la réforme du 10 juin 2021 :

Les blocs de compétences, compétences et modules de formation

Définition du métier

Les soins de la vie quotidienne et aigus

Les nouveaux actes entrant dans le champ de compétence de l'AP

- Travail en collaboration AP / IDE ou IPDE :

Le travail en équipe

Les limites du champ de compétence

La responsabilité

- Nouveaux actes : théorie + ateliers pratiques :

Recueil de la glycémie par captation capillaire ou par lecture transdermique

Théorie + vidéo + TP

Pose et changement de masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique

Surveillance de l'enfant porteur d'une sonde vésicale et vidange du sac collecteur

Calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré : Théorie + utilisation disques

Lecture instantanée de la bilirubine par voie transcutanée et surveillance de l'enfant sous photothérapie : Théorie + vidéo + TP+ transcription sur courbe

Recueil de la saturation en oxygène + surveillance de l'enfant sous

monitoring : Théorie + TP

Changement de lunettes à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre : Théorie + TP

2 Sessions de formation en 2026

A Saint Etienne

La Salésienne, 35 rue de la
Richelandière

12 places

11 et 12 Mars 2026

A Feurs

Le Puits de l'Aune Don
Bosco, 17 rue Louis Blanc

12 places

10 et 11 Juin 2026

Pose de suppositoire d'aide à l'élimination : Théorie + vidéo
Prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable application de crème et pommade : Théorie
Renouvellement de collecteur externe non stérile et réalisation de prélèvements non stériles de selles, urines et expectorations : Théorie + TP
Recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire (recueil d'urines stériles sur collecteur stérile posé par l'IDE) Théorie + vidéo + TP
Réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire : Théorie + vidéo + TP
Lavage oculaire et instillation de collyre : Théorie + TP
Mesure de la TA : Théorie + TP
- Transmission aux apprenants :
Objectifs / Moyens /Savoir-être/ Outils

Méthodes pédagogiques et supports

Echange d'expériences en tour de table.
Approche théorique.
Approche pratique et mises en situations réelles.

Modalités d'évaluation et de certification

Délivrance d'un certificat de réalisation à l'issue de la formation.

Modalités d'accompagnement des stagiaires

Réponses et conseils individualisés sur la base d'un recueil de situations vécues.

Intervenants

Formatrices de l'IFAP 42-43

Coûts Pédagogiques et Inscription

350 € par stagiaire

Bulletin d'inscription à retirer par mail auprès de Schmitte Aurore

aurore.schmitte@cneap.fr ou 04 77 26 11 65 ou sur notre site Internet Rubrique « Formation courte – Petite Enfance »

Informations sur la Formation :

IFAP 42 43

Le Puits de l'Aune Don Bosco

17 rue Louis Blanc
42 100 Feurs

04 77 26 11 65

Responsable de la formation :
Carole VALLA

Responsable administrative :
Aurore SCHMITTE

Le Puits de l'Aune-Don Bosco, IFAP 42-43, est reconnu par la Charte H+ pour la qualité de son accueil des personnes en situation de handicap en formation.

Contact référent H⁺ : Christine TORDI – 04 77 26 11 65 –
[*christine.tordi@cneap.fr*](mailto:christine.tordi@cneap.fr)

